



Sobriété énergétique et carbone AMU

**Présentation en CT
6 décembre 2022**

Projet de plan de sobriété dossier déposé le 31-10-22

PSEC : Plan de sobriété énergie et carbone : court - moyen - long terme

PPRE : Plan de prévention énergie 2022-2023

Court terme :

Passer l'année en limitant l'impact économique et les impacts sur les activités

Moyen terme 2024 :

- 10% de consommation énergétique**
- 4% d'émission de GES**

Long terme 2030 :

- 40 % mise en œuvre du décret tertiaire**
- 30% d'émissions de GES**

Les objectifs

Se transformer

Informier l'ensemble de la collectivité des enjeux et des bénéfices,

Proposer des pistes d'amélioration claires et concrètes,

Encourager et diffuser les initiatives vertueuses.

Transformer nos infrastructures et nos pratiques

Optimiser l'exploitation et la qualité de nos bâtiments,

Accompagner l'évolution de nos usages quotidiens.

Associer la formation et la recherche

Expérimenter et partager sur chaque site avec les enseignants, enseignants-

chercheurs, personnels et étudiants.

Repenser nos modes d'animation et nos outils de pilotage

Repenser nos modes d'évaluation et récompenser nos performances.

Mobiliser la collectivité AMU

/04

1. Dispositions organisationnelles
2. Dispositions techniques
3. Stratégie d'achat
4. Sensibilisation
5. Formation
6. Communication et dialogue social
7. Déplacements

Les axes d'intervention

Mettre en œuvre :

- des expérimentations adaptées à chaque structure
- initiées au plus près des personnels et des étudiants
- dont l'efficacité sera mesurée et partagée

Les axes d'expérimentation 2022 - 2023

Fermer des bâtiments pendant les congés annuels et les pauses pédagogiques

AMU : fermeture de tous les sites et bâtiments entre le 23 décembre 2022 au soir et le 2 janvier 2023 au matin, hors dispositifs spécifiques (animaleries, ...).

2 semaines de fermeture durant l'été 2023 hors dispositifs spécifiques.

Harmoniser les calendriers de congés des formations par site

Le Vice président Formation initie avec les composantes un travail portant sur les pauses pédagogiques afin de synchroniser par site les calendriers des périodes de vacances entre composantes à la rentrée 2023.

Optimiser l'usage des bâtiments sur les périodes de faible activité en présentiel

IUT site Gaston Berger – Faculté de droit site Canebière – Faculté des sciences, site St Jérôme et St Charles (amphis bâtiment 5 – grand amphithéâtre – bâtiment Yves Mathieu – bâtiment Turbulences).

Redéployer le télétravail les lundis et vendredis sur la base du volontariat et pour les sites/bâtiments qui disposent d'espaces adaptés.

Expérimentation par la Faculté des sciences, Bât 4 Saint-Charles.

Créer une nouvelle dynamique autour de l'utilisation des espaces tertiaires et des équipements.

DDPI - Bâtiment C site Pharo : repenser l'usage des bureaux pour améliorer le confort des personnels et optimiser la consommation énergétique.

ALLSH, bâtiment scolarité : réaliser la programmation fonctionnelle du bâtiment dans un équilibre entre la qualité de vie au travail – le service public – les nouvelles pratiques professionnelles et la sobriété énergétique.

FEG – FSMPM : communiquer auprès des acteurs de la composante autour des bonnes pratiques d'usage des équipements et des locaux.

Réaliser un plan de sobriété laboratoires piloté par les VP Recherche et thématiques en impliquant les directeurs de laboratoires et les responsables de plateformes.

L'établissement définit un objectif de réduction de consommation énergétique aux laboratoires (10% à 2024) et de réduction de leur empreinte carbone.

Chaque unité de recherche prend l'initiative sur la définition et la mise en œuvre des actions appropriées.

Faculté de Pharmacie – Préparer la certification ISO 50001 du bâtiment. Poursuivre les actions en cours et notamment utilisation des équipements de comptage et extraction de données utiles pour l'ensemble des laboratoires (consommations de base : poste de travail tertiaire, sorbonnes, baies réseau, ...).

Réaliser le bilan de GES par laboratoire avec le CNRS.

Proposer de nouvelles attitudes sobres en termes d'usage du numérique, d'équipement bureautique et de locaux.

Expérimentation par la DRV, AMIDEX et CIVIS au sein du bâtiment Canebière.

IUT site Susini : élaborer avec les étudiants des plans de sobriété par département.

EJCAM : contrôler le bon usage des locaux et une consommation associée à l'usage

Mener les actions de sensibilisation et favoriser une dynamique

OSU PYTHEAS : utiliser les compétences et connaissances disponibles au sein de l'établissement pour créer un corpus documentaire synthétique et fiable.

FDSP : organisation des Rencontres juridiques de Marseille, avec pour thème la protection de l'environnement.

DRV-DRH-DDD : développement du réseau des référents DDD de laboratoire.

Faculté de Pharmacie : poursuivre la sensibilisation en utilisant les campagnes de sensibilisation d'écouniv et les associations étudiantes AJEP.

Animer la démarche

IMPGT – DDD : expérimenter la démarche de conseil et soutien pour l'élaboration d'une dynamique sobriété adaptée auprès d'une entité d'AMU.

Un pilotage des installations optimisé

- Une coordination accrue des entreprises d'exploitation et la mise en place des modifications contractuelles associées.
- Un contrôle du respect des consignes (niveaux de température, arrêt des installations).
- La création et animation d'un réseau maintenance et exploitation des bâtiments accueillant les personnes ressources des sites et des composantes.

Stratégie d'achat

Majorer le critère environnemental dans la sélection des offres.

Développer des politiques de consommation par segment d'achat à fort impact financier : fournitures de bureau (catalogue réduit), audiovisuel, informatique, téléphonie, ...

Développer l'acquisition de matériels reconditionnés : informatiques, audiovisuels, voire matériels scientifiques courants et non spécifiques.

Formation

Intégrer dans le plan annuel de formation :

- la formation aux enjeux de consommation raisonnée
- la formation aux outils déjà opérationnels de suivi en ligne des consommations
-

Professionnels et missions

Rendre le train obligatoire pour tout déplacement inférieur à 3h30 de trajet (obligatoire).

Permettre, pour les trajets longs en train (supérieurs à 2h30 de trajet), la possibilité de recourir à la première classe (sur accord de l'ordonnateur).

Limiter le nombre de déplacements d'une journée si la durée de réunion est inférieure à 3 heures, en fonction de la distance à parcourir.

Inciter à ce que les déplacements coûteux en bilan carbone (vols dits longs courriers par exemple) soient réservés aux missions supérieures à 3 nuitées.

Autres actions

Déplacements domicile-travail/études : poursuite de l'engagement auprès du site de co-voiturage Klaxit en 2023 qui intéresse à la fois les personnels et les étudiants.

Développement d'infrastructures pour le stationnement des vélos.

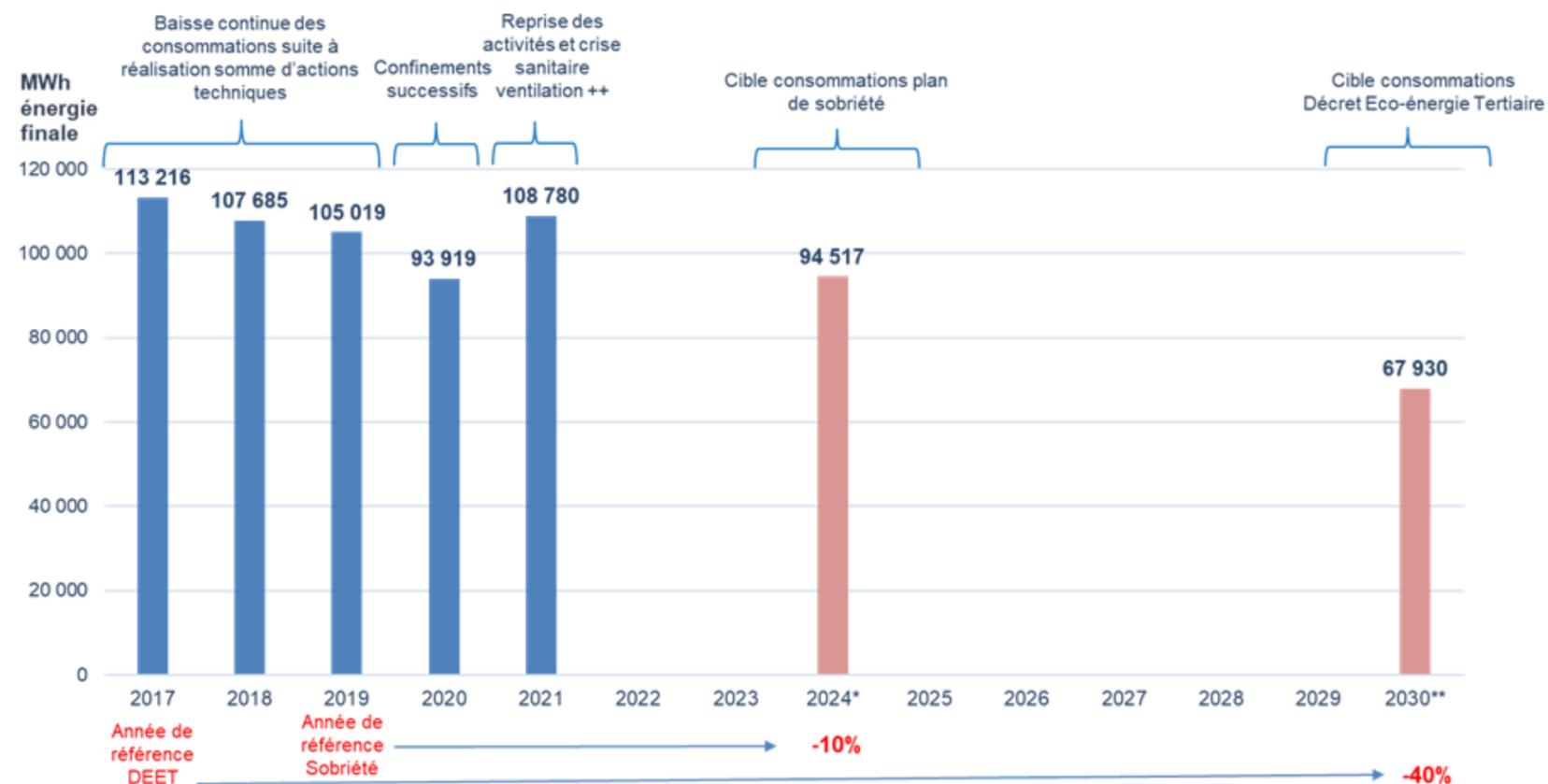
.....

Une campagne de communication dédiée

- Inscrite dans la durée pour maintenir l'engagement dans le temps.
- A faible impact énergétique.
- Avec des messages positifs qui incitent à l'action.
- Avec un volet pédagogique et une dimension participative pour accompagner notre communauté dans la mise en œuvre des bonnes pratiques.
- Les réseaux sociaux seront utilisés pour cadencer la campagne.

Un message en fil rouge : « Ce n'est pas obligatoire mais c'est en notre pouvoir ».

Trajectoire énergétique AMU et objectifs de consommation raisonnée



≈ 96 000 tCO₂e

Etat des lieux des émissions de gaz à effet de serre AMU

